

Pics de pollution, l'automobile coupable ? Bien pratique !

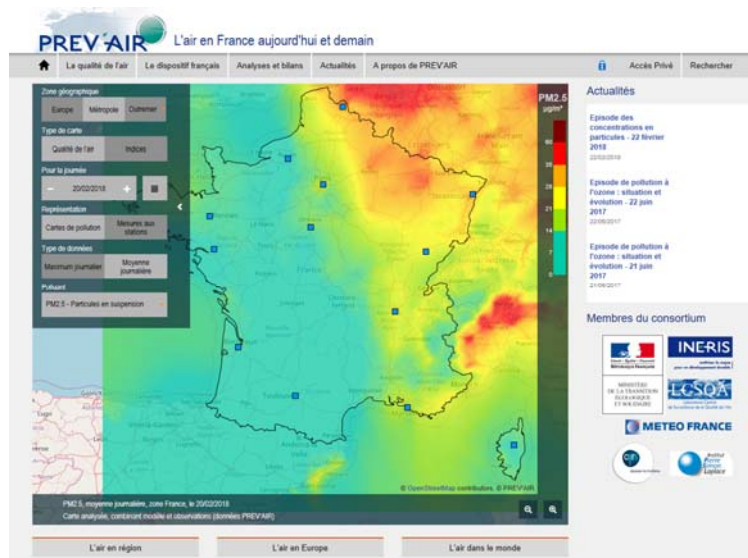
Fresnes, le 26/02/2018 – Un nouveau pic de pollution aux particules PM 2,5 est survenu il y a quelques jours à Paris et dans la partie Nord-Est de la France. Et déjà, les pouvoirs publics réclament une circulation restrictive en mettant en cause les automobilistes, pour eux, responsables de cette pollution aux particules fines dans la capitale. Dans un contexte où le nombre de voitures en circulation est réduit, car rappelons-le, la Région Parisienne est en période de vacances scolaires.

Cette accusation avait déjà été portée lors du pic de pollution intervenu les 7 et 8 février dernier et les automobiles avaient dû respecter des restrictions de vitesse. Or encore une fois, l'accusation avait été prononcée à tort contre les véhicules, car neige oblige celles-ci étaient restées en stationnement à leur domicile et une circulation extra fluide étaient alors observée avec interdiction aux poids lourds de rouler.

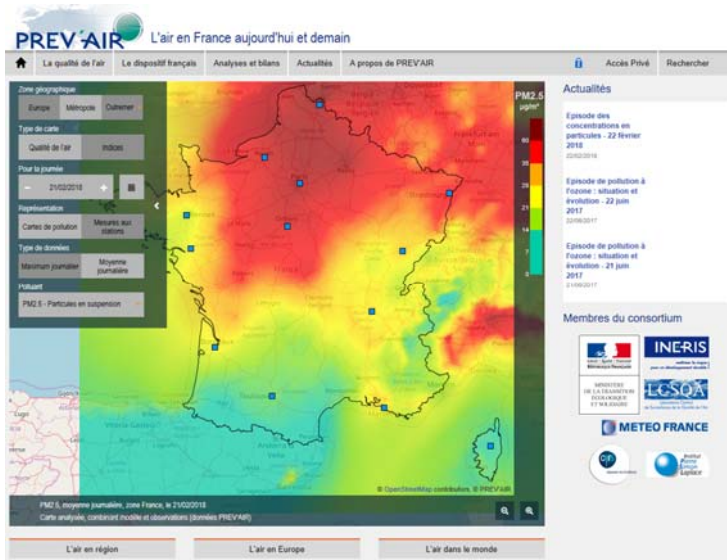
Pour étayer nos propos, nous nous référons aux données communiquées sur le site internet www.2prevair.org de l'organisme Prév Air. Force est de constater que ces pics de pollution ne sont pas dus aux automobilistes. En effet, sur les images ci-dessous (du 20, 21 et 22 février puis du 7 et 8 février), il est clairement visible que la pollution particulaire vient de nos voisins proches et lointains du Nord-Est de l'Europe. En effet, avec la vague de froid qui s'étendait sur l'Europe, les centrales à charbon tournèrent à plein régime pour produire toute l'électricité nécessaire au chauffage et à l'éclairage (ou au rechargement des véhicules électriques). De plus, l'utilisation parallèle du chauffage au bois a également engendré des vagues d'émissions de particules fines PM 2.5, qui avec les vents se sont déplacées en France et notamment Paris, pour ensuite atteindre les côtes bretonnes et la Charente-Maritime.

Nous pouvons en conclure qu'il n'y a jamais de présomption d'innocence pour l'automobile qui est systématiquement prise comme bouc émissaire lors des pics de pollution, alors qu'il existe plusieurs sources différentes et saisonnières, qu'il ne faut donc pas oublier : industrie, chauffage, agriculture, centrale à charbon, transports en commun, produits domestique.

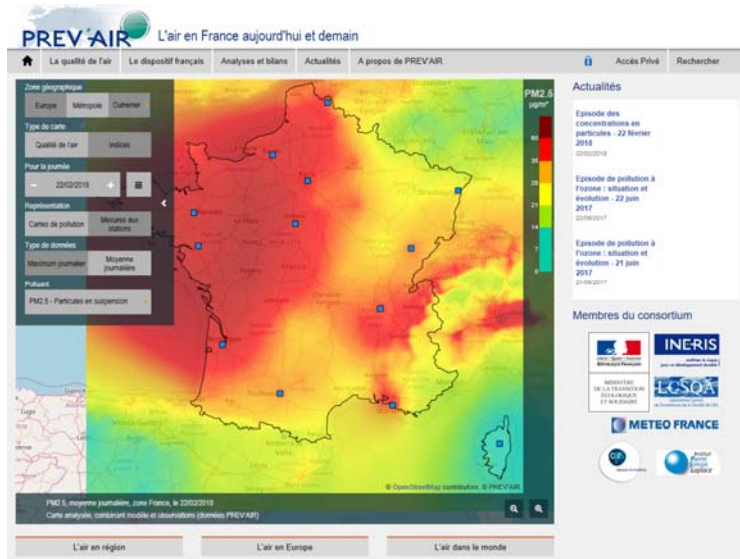
Journée du 20.02.2018



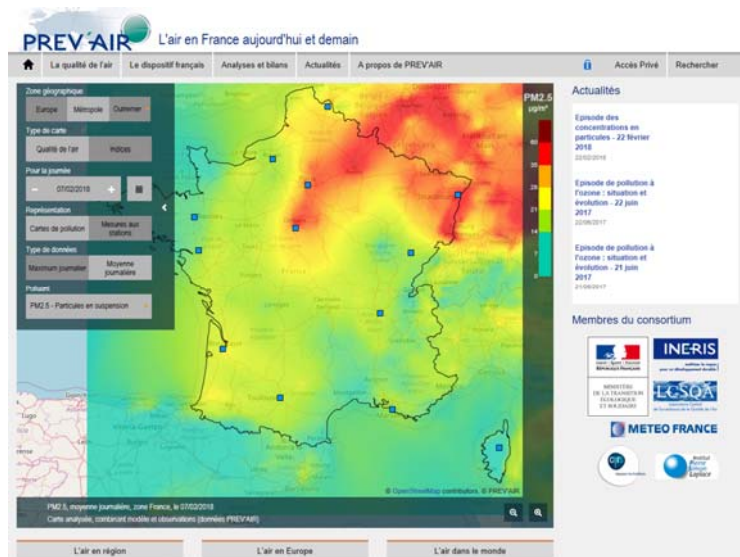
Journée du 21.02.2018



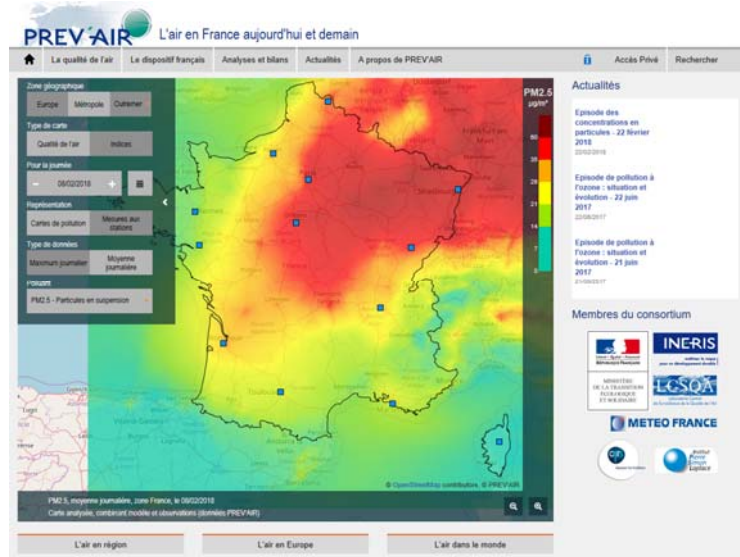
Journée du 22.02.2018



Journée du 07.02.2018



Journée du 08.02.2018



Pour mémoire, PREV'AIR est une plate-forme nationale de prévision de la qualité de l'air, gérée par les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Cette plateforme est le fruit d'une association de partenaires incontournables : INERIS, Météo France, le CNRS et le LCSQA (Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'air)

A propos de L'association « Diéséliste de France »

Fondée en 2012, l'association « Diéséliste de France » compte 110 membres et est présidée par Fabrice Godefroy, Directeur Général du Groupe IDLP. « Diéséliste de France » est une association Loi 1901, créée dans le but de fédérer des professionnels de la gestion moteur tous types de carburants.

Pour cela l'association met en relation les distributeurs et les réparateurs avec les fournisseurs de produits et outillages dédiés à cette activité et les organismes de formation. Elle propose d'aider les professionnels à acquérir et pérenniser la maîtrise des nouvelles technologies d'injection Essence, Diesel, Hybride et demain Electrique voir Hydrogène, qui évoluent chaque jour.

Pour plus d'informations : <http://www.dieselistedefrance.fr/>

[Page Facebook Diéséliste de France](#)

Contacts presse

Diéséliste de France

Isabel Lebon

Tél. : 01 42 59 73 40 / 06 07 44 60 74

ilebon@peter.fr

Patricia Jeannette

Tél. : 01 42 59 73 40

pjeannette@peter.fr